

Académie baroque

Amilly
Ville des Arts

Sf LES FOLIES
FRANÇOISES

Cet été, rejoignez
la 4ème édition
26 - 31 août 2024

L'Académie baroque d'Amilly

26 - 31 août 2024

Rejoignez la 4ème édition de l'Académie baroque d'Amilly pour bénéficier d'un enseignement d'excellence lors d'une semaine intense et conviviale au Domaine de la Pailleterie d'Amilly (45).

Les disciplines de l'académie 2024:

- Violon I Alto par Patrick Cohën-Akenine
- Violoncelle par François Poly
- Hautbois I Basson par Jean-Marc Philippe
- Clavecin par Jean-Marc Aymes
- Musique de chambre
- Orchestre
- Bande de hautbois

Evènements:

- Deux auditions publiques
- Deux concerts de restitution : vendredi 30 et samedi 31 août en l'église Saint-Martin d'Amilly

Découvrez l'Académie baroque d'Amilly via la playlist spéciale de notre chaine YOUTUBE !



Le teaser 2022



Le diaporama 2023



Le clip du concert 2023



Les captations du concert 2023



Les Folies françaises sont créés en 2000 par des musiciens accomplis et passionnés : le violoniste Patrick Cohën-Akenine, la claveciniste Béatrice Martin et le violoncelliste François Poly.

L'Ensemble baroque se singularise par une recherche sonore authentique sur l'interprétation des musiques européennes du siècle des Lumières. Il diffuse des programmes polymorphes, du solo à orchestre, dans lesquels ils réunissent des solistes instrumentaux et vocaux de renom pour interpréter ce répertoire magistral où arts lyriques et chorégraphiques occupent une place importante aux côtés de pièces instrumentales.

Depuis sa création, la pédagogie et la formation des jeunes artistes sont au cœur des valeurs de l'Ensemble qui s'attache particulièrement à communiquer à tous les publics sa passion du répertoire baroque.

Depuis bientôt 25 ans, Les Folies françaises ont répondu à l'invitation des plus prestigieux théâtres et festivals du monde entier et comptabilisent dix-sept sorties discographiques distinguées à leur actif.

Elles se sont indéniablement imposées sur la scène musicale par l'excellence de leurs réalisations scéniques et concertantes.

Installées à Orléans en Région Centre-Val de Loire, Les Folies françaises sont soutenues par le Ministère de la Culture (DRAC Centre-Val de Loire), la Région Centre-Val de Loire et la ville d'Orléans. Sur des projets spécifiques, l'ensemble reçoit régulièrement le soutien de la Spedidam et de ses mécènes. L'Ensemble est membre de la FEVIS (fédération des ensembles vocaux et instrumentaux spécialisés) & du syndicat Profedim.

Patrick Cohën-Akenine, violon I alto

Violoniste et directeur artistique des Folies françaises, Patrick Cohën-Akenine (premier prix du CNSM de Paris) mène une carrière couronnée de succès, notamment comme premier violon au Concert Spirituel, aux Arts Florissants ainsi qu'aux Talens lyriques.

Passionné par l'enseignement et titulaire du Certificat d'Aptitude, il est également professeur de violon baroque au CRR de Versailles où il est en charge de la coordination du Département des Musiques Anciennes et enseigne parallèlement depuis 23 ans au CRD de Paris-Saclay.

François Poly violoncelle

Après des études au CNSM de Paris, François Poly obtient le premier prix de violoncelle (classe de Jean-Marie Gamard) ainsi que le premier prix de musique de chambre (classe de Jean Mouillère). Il se tourne vers la musique ancienne et baroque et intègre la classe de Christophe Coin au CNSM de Paris.

Il se produit régulièrement dans de nombreux ensembles (I Seminario Musicale, Le Concert Spirituel, ou encore Les Agrémens, 2e2m,...).

Il exerce sa connaissance et maîtrise du style baroque français et du contrepoint lors de directions artistiques d'enregistrements et de réécriture d'œuvres.

Membre fondateur des Folies françaises, il est également en charge de la recherche musicale de l'ensemble.





Jean-Marc Philippe hautbois I basse

Après un cursus de hautbois moderne, Jean-Marc Philippe étudie le hautbois baroque et classique auprès de Michel Henry au CRR de Paris et au CNSM de Lyon, où il obtient ses diplômes avec distinctions.

Sollicité par de nombreux orchestres européens, il est également le 1er hautbois d'Insula Orchestra et B'Rock Orchestra.

En 2006, il crée l'Ensemble A Venti, octuor à vent renouvelant le genre des Harmoniemusik du XVIIIe siècle.

Passionné par la pédagogie et l'enseignement, Jean-Marc Philippe enseigne le hautbois baroque au CRR de Versailles et au CRD de Paris-Saclay (Orsay),

Jean-Marc Aymes clavecin

Jean-Marc Aymes est un acteur majeur de la vie musicale française depuis 30 ans.

Il étudie aux Conservatoires de Toulouse, de La Haye et de Bruxelles avant de remporter les concours de musique de chambre ancienne de Bruges et Malmö avec l'ensemble La Fenice (Jean Tubéry).

En 1992, Il cofonde Concerto Soave, réputé pour son répertoire italien du 17e siècle, et dirige ensuite plusieurs productions d'opéras et d'oratorios (Monteverdi, Haendel, Purcell...), dont nombre de premières mondiales (Cavalli, Perti, Colonna...).

En tant que claveciniste soliste, il enregistre l'intégrale de la musique pour clavier de Girolamo Frescobaldi.

Sa discographie témoigne de sa virtuosité.

Il est le professeur de clavecin du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon depuis 2009, et professeur de musique baroque au sein de l'I.E.S.M d'Aix-en-Provence.





Proche de Paris, la ville d'Amilly est située dans le département du Loiret, en région Centre Val de Loire.

En 2021, Amilly s'associe aux Folies françaises pour planifier une saison culturelle annuelle de musique ancienne à laquelle elle convie des artistes de renommée mondiale.

Ensemble, ils collaborent également à l'organisation d'une académie baroque pour encourager et soutenir les jeunes musicien.ne.s.

Depuis plusieurs années, la ville d'Amilly a engagé une forte politique culturelle.

Le cadre idyllique de la Pailleterie

L'Académie baroque d'Amilly prend place au domaine de la Pailleterie; une immense propriété de 30 hectares accueillant l'Ecole de Musique et différents bâtiments dédiés à la culture.

Planté au milieu des bois, le lieu est apprécié pour son calme. Un petit plan d'eau agrmente le cadre derrière le château. Juste à côté, des animaux de ferme sont rassemblés dans un enclos.



Modalités

L'académie est ouverte à une trentaine de musicien.ne.s, étudiant.e.s ou semi-professionnel.le.s, sélectionné.e.s sur dossier.

Objectifs du stage :

- Suivre un stage court et intensif dans des conditions idéales
- Consolider ses fondamentaux techniques et théoriques en musique baroque
- Être soutenu et accompagné dans la professionnalisation
- Echanger avec des musiciens émérites
- Promouvoir et développer un projet musical dans des conditions professionnelles
- Confronter sa pratique musicale devant un public extérieur

Dates

du lundi 26 août (matin)
au samedi 31 août (soir)

Niveau requis: :

À partir du 3ème cycle de C.R.R. et E.N.M.

Coût de la formation: 400 euros

comprenant :

- les frais pédagogiques
- l'hébergement
- la pension complète

Un acompte de 50% sera demandé à la confirmation de la sélection.

Le solde sera dû avant le premier jour du stage.

Transports

Les arrivées et départs se feront de manière autonome ainsi que les transferts entre les différents lieux du stage.
(covoiturage possible)



DOSSIER DE CANDIDATURE 2024

Pour candidater à la 4ème édition de l'Académie baroque d'Amilly, vous devez

 **AVANT LE 31 MAI 2024**

Remplir impérativement le
Formulaire d'inscription en ligne
en cliquant sur le logo ci-dessous



ou suivre le lien :

<https://docs.google.com/forms/d/1M4pmCR-bNdsFPP5ktOYW/p9VGPax4FLHkExFWle9UHya/>

CONTACT

Les Folies françaises
diffusion@foliesfrancoises.com

06 12 48 22 88

26 - 31 août 2024

Académie baroque

Amilly
Ville des Arts

ff
LES FOLIES
FRANÇOISES